

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Construction du tramway 3ème Phase - Réalisation des extensions des lignes A, B et C - Création de la ligne D - Financement : conventions attributives de subvention - Autorisation de signature

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le programme de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, adopté par l'Assemblée Nationale le 21 octobre 2008, a prévu la participation de l'Etat, dans le cadre d'un « appel à projets », au financement du développement des réseaux de transports urbains en site propre, ayant vocation à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également à lutter contre la congestion urbaine en offrant des conditions de transport en commun attractives.

Par délibération du 16 janvier 2009, le Conseil de Communauté a décidé de présenter la candidature de la Communauté urbaine à cet appel à projets, pour la réalisation de la 3^{ème} phase du tramway comprenant, notamment, l'extension des 3 lignes de tramway A, B et C, ainsi que la création de la ligne D, pour la partie intra-boulevards.

A cet effet, la Communauté urbaine a adressé un dossier en réponse à l'appel à projets « transports collectifs » en date du 13 février 2009.

Par courrier en date du 12 mai 2009, l'Etat a informé la Communauté urbaine qu'il prévoyait d'apporter une aide d'un montant total de 42,6 millions d'euros, dont 8,52 millions d'euros au titre de la Dynamique Espoir Banlieues, pour la réalisation du projet présenté par la Communauté urbaine, celui-ci répondant clairement aux enjeux d'une mobilité durable.

La subvention se décompose comme suit :

1 – REALISATION DE 5 EXTENSIONS DES LIGNES A, B ET C

| | |
|---------|--|
| Ligne A | Mérignac-centre / Magudas 3 600 m - 5 stations |
| Ligne B | Bordeaux-Claveau / Bordeaux-Nord 750 m - 1 station |
| | Pessac-Bougnard / Pessac-Place de l'Alouette 3 560 m - 5 stations |
| Ligne C | Bordeaux Les Aubiers / Bordeaux-Parc des Expositions 3 390 m - 4 stations |
| | Bègles-Terres Neuves / Bègles-Terre Sud 3 700 m - 6 stations |

La dépense totale pour la réalisation des 5 extensions des lignes A, B et C, hors budget de fonctionnement, est estimée à 284,3 millions d'euros, aux conditions économiques de janvier 2008.

Le financement des travaux sera assuré, pour partie, par une subvention de l'Etat d'un montant de 36,4 millions d'euros dont 8,52 millions d'euros au titre de la Dynamique Espoir Banlieues.

2 – CREATION DE LA LIGNE BORDEAUX QUINCONCES/BORDEAUX BARRIERE DU MEDOC

Il est à noter que le dossier de candidature adressé dans le cadre de l'appel à projets lancé le 22 octobre 2008 concernait uniquement la Ligne D «horizon 2013» s'arrêtant, dans un premier temps à la Barrière du Médoc. En effet, la décision communautaire de réaliser la totalité de la Ligne D, soit de Bordeaux-Quinconces jusqu'à Eysines-Cantinolle au cours de la même période étant intervenue postérieurement à la réponse de la Communauté urbaine au 1^{er} «appel à projets», c'est à l'occasion de la réponse au 2^{ème} «appel à projets», actuellement en cours, qu'une demande de subvention pour la réalisation de la partie «Barrière du Médoc / Eysines-Cantinolle», sera effectuée.

| | |
|----------------------------------|--|
| Ligne D (1 ^{ère} phase) | Bordeaux - Quinconces / Bordeaux - Barrière du Médoc 1 800 m - 3 stations |
|----------------------------------|--|

La dépense pour la réalisation de la ligne D jusqu'aux Boulevards, hors budget de fonctionnement, est estimée à 48,5 millions d'euros, aux conditions économiques de janvier 2008.

Le financement des travaux sera assuré, pour partie, par une subvention de l'Etat d'un montant de 6,22 millions d'euros.

Afin de concrétiser cette décision et de fixer notamment les modalités d'attribution et l'échéancier des versements, deux conventions financières, l'une pour les extensions des lignes A, B et C et l'autre pour la création de la ligne D jusqu'à la Barrière du Médoc, à

intervenir avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) sont proposées.

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE :

- Vu la délibération n°2009/0045 en date du 16 janvier 2009, autorisant Monsieur le Président à déposer la candidature de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'appel à projets «transports urbains» hors Ile de France lancé le 22 octobre 2008,
- Vu la demande de subvention présentée par la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 13 février 2009,
- Vu le courrier ministériel en date du 12 Mai 2009 informant la Communauté urbaine de Bordeaux que l'Etat apportera une aide de 42,6 millions d'euros au projet de la Communauté urbaine, dont 8,52 millions d'euros au titre de la Dynamique Espoir Banlieues, et qu'une convention financière viendra concrétiser cet engagement,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que des projets de convention de financement, l'un pour la réalisation des 5 extensions des lignes A, B et C et l'autre pour la création de la Ligne D, de Bordeaux-Quinconces jusqu'au boulevard du Président Wilson, ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'AFITF en date du 1^{er} juillet 2010 et qu'ils seront prochainement soumis à la Communauté pour signature,

DECIDE

ARTICLE 1 : autorise Monsieur le Président à signer les conventions de financement ci-annexées, à intervenir avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) en vue du versement des subventions octroyées.

La recette correspondante sera imputée sur le Budget Annexe Transports – Chapitre 13 – Article 13110022 – Programme TW30 – CRB H340.

ARTICLE 2 : autorise Monsieur le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. MANGON s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. GÉRARD CHAUSSET

REÇU EN PRÉFECTURE LE
1 OCTOBRE 2010

PUBLIÉ LE : 1 OCTOBRE 2010